

Gestion des risques : quand le cabinet aide son client à se protéger

13/12/2017



Au-delà des risques financiers, le cabinet comptable a toute légitimité à prévenir les risques sociaux, commerciaux, juridiques, voire de production, qui pourraient affecter son client. Témoignages de cabinets actifs dans cette mission alternative.

Qu'on l'appelle «risk consulting» ou «risk management», l'anticipation et la gestion des risques est née dans le milieu bancaire, pour prévenir les risques financiers. Cette prestation s'est ensuite étendue à l'assurance, et concerne aujourd'hui tous les secteurs économiques. Le conseil en «risk management» est donc en plein essor, comme le confirment les cabinets comptables qui pratiquent cette prestation. "Bien souvent, les experts-comptables font de la prévention du risque auprès de leurs clients, sans que cela soit formalisé, reconnaît Caroline Allouet, associée et directeur métier audit et conseil du cabinet BDO. Cependant, on constate un renforcement réglementaire dans tous les domaines de l'entreprise, qui nécessite une intervention approfondie. A titre d'exemple, les entreprises doivent fournir une piste d'audit fiable, pour remonter à l'origine des pièces en cas de contrôle sur la TVA. Ou encore, la réglementation sur les lanceurs d'alerte, qui entrera en vigueur en 2018, obligera toutes les entreprises de plus de 50 salariés à s'organiser. Et je ne parle pas du règlement européen sur la protection des données personnelles, ni de la lutte contre la cybercriminalité...". Les sujets sont donc nombreux, sur lesquels l'entreprise petite ou grande doit se conformer aux évolutions légales pour limiter les risques et mettre sur pied un plan d'actions. C'est là où se situe la frontière entre l'obligation de conseil de l'expert-comptable qui informe

son client, et la mission de risk management où le consultant intervient pour définir les risques et donner les clés à son client pour les gérer.

Des risques cartographiés

"Nous effectuons une cartographie des risques encourus par l'entreprise cliente, explique Jean-François Cottin, associé du cabinet Fidéliance. Les risques sont identifiés, classés par niveaux selon leur impact et les enjeux, ce qui permet au dirigeant d'avoir une vision plus claire et de débusquer certains dangers auxquels il n'aurait pas pensé de lui-même". A la cartographie succède la décision stratégie : quels risques sont prioritaires et quelle politique adopter ? Réduction, contournement, affrontement...Plusieurs scénarios sont possibles. "Nous mesurons les risques via des indicateurs, confiés au dirigeant afin qu'il assure leur suivi régulier. Nous l'accompagnons s'il le souhaite dans ce suivi", explique Jean-François Cottin. Chez BDO, une équipe de 20 personnes dédiées au conseil pratique le risk management. "Nous accompagnons nos clients dans la transformation, nous les aidons à rebattre les cartes, explique Caroline Allouet. Il peut s'agir, par exemple, de revoir ses process, ses outils type ERP pour l'aider à sécuriser ses pratiques". Le cabinet parisien GMBA Baker-Tilly a, lui aussi, mis en place une prestation de risk management. "Nous avons développé un outil de maîtrise des risques, en partenariat avec un consultant, explique Michel Gire, associé dirigeant de GMBA. L'outil passe en revue tous les paramètres, depuis la gouvernance et les risques liés à l'homme-clé jusqu'aux conditions de travail et de sécurité des salariés. Le tout aboutit à une notation, laquelle nous sert ensuite directement dans le cadre des missions d'évaluation de l'entreprise, puisqu'elle nous aide à définir les multiples applicables à la société à valoriser". Une mission de risk management peut ainsi donner lieu à une mission d'évaluation.

Un sujet d'avenir

Les missions de gestion des risques peuvent être proposées à tout type de prospect : "Les petites entreprises sont particulièrement concernées, car plus fragiles et sans doute moins préparées notamment en cas d'attaque de cybercriminalité", relève Caroline Allouet. Autre cible potentielle : les filiales de sociétés étrangères et notamment anglo-saxones qui s'implantent en France, et doivent organiser la compliance (conformité) avec la politique de leur maison-mère. Car dans les pays anglo-saxons, l'appréhension du risque est plus développée qu'en France. Ce qui fait de ce sujet un terrain d'avenir.

✍️ Olga Stancevic

Source URL:

<http://www.actuel-expert-comptable.fr/content/gestion-des-risques-quand-le-cabinet-aide-son-client-se-proteger>